



L'enregistrement des données est important

Guide d'enregistrement des données relatives à l'effectif

L'envoi de vos rapports d'effectif au siège du Lions Clubs International est une dimension vitale de la bonne marche de votre club. Cela permet en effet d'en évaluer la santé en comparant ces données à celles d'autres clubs, et, à tout membre dûment enregistré, l'accès à tout un éventail d'outils par son compte Lion Account. Voici quelques informations à ce sujet.

Qui est habilité à effectuer des rapports sur MyLCI ?

- » Conseiller Leo
- » Président du Leo club
- » Secrétaire du Leo club
- » Président du Lions club parrain
- » Secrétaire du Lions club parrain

L'enregistrement des membres et officiels de Leo club...

- » permet à chacun de créer son compte Lion Account et d'accéder au Centre de formation Lions et aux données de MyLion.
- » permet la mise à jour de l'historique de service de chaque Leo.
- » simplifie la transition de Leo à Leo-Lion via MyLCI.
- » facilite la tenue à jour et la précision des registres d'effectif.
- » permet aux Leos de connaître l'état de santé de leur club et de suivre les tendances en matière de croissance.
- » maintient l'exactitude du réseau d'informations qui lie les districts et districts multiples et le siège international.

Autres ressources

- » Guide d'enregistrement d'officiels Leo : https://cdn2.webdamdb.com/md_oDFQYBpw8x112cwn.jpg.pdf?v=1
- » Service d'assistance Lions : lionsclubs.org/fr/lion-account-help
- » Pour toute information concernant les rapports de service, rendez-vous sur <https://www.lionsclubs.org/fr/service-reporting>.

Conseils

- » Le président du Lions clubs parrain doit faire rapport chaque année au conseiller du Leo club. Le conseiller du Leo club peut alors rapporter les données relatives aux officiels et membres du club pour l'année.
- » Le conseiller du Leo club doit confirmer sur MyLCI avoir reçu la permission d'un parent ou tuteur légal pour tout Leo n'ayant pas atteint l'âge de la majorité.
- » Les officiels doivent revoir le registre de leur club plusieurs fois par an pour y inscrire tout nouveau membre et fermer le dossier de tout membre ayant quitté le club.
- » Pour pouvoir accéder à son compte Lion Account, tout membre doit être enregistré sur MyLCI par l'un des cinq officiels du club.
- » Lors de l'ouverture d'un compte Lion, le membre doit s'assurer que toute date, adresse, numéro correspond aux données du registre du club. Chaque membre doit avoir une adresse individuelle.
- » Bien que chaque Leo ait un compte Lion Account, seuls les officiels Leo enregistrés ont accès à MyLCI.

